



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**MODIFICATION - CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL  
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2015**

AVIS est, par la présente, donné que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a adopté lors de la séance du 9 décembre 2014, le calendrier montrant les séances ordinaires du Conseil pour l'année 2015.

Cependant, le Conseil a lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2015 adopté le règlement numéro 1468-14 modifiant le règlement numéro 1235-07 concernant la Régie interne des affaires du Conseil afin de modifier l'heure de la tenue des séances ordinaires du Conseil.

**Par conséquent, l'heure des séances ordinaires est désormais fixée à 19h30.**

Mardi, le 10 février 2015 à 19h30
Mardi, le 10 mars 2015 à 19h30
Mardi, le 14 avril 2015 à 19h30
Mardi, le 12 mai 2015 à 19h30
Mardi, le 9 juin 2015 à 19h30
Mardi, le 14 juillet 2015 à 19h30
Mardi, le 11 août 2015 à 19h30
Mardi, le 8 septembre 2015 à 19h30
Mardi, le 13 octobre 2015 à 19h30
Mardi, le 10 novembre 2015 à 19h30
Mardi, le 8 décembre 2015 à 19h30

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.ville.saint-constant.qc.ca/>. Seule la date de publication dans le journal servira pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 19 janvier 2015.

Me Sophie Laflamme, greffière, OMA  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe